

## Fermeture du collège de Colombelles : ce serait "un cas unique en France"

Par Philippe Thomas, France Bleu Normandie (Calvados - Orne)

**Si la décision est entérinée, les élèves iront dans le nouveau collège en cours de construction à Mondeville**, dès septembre prochain. Un établissement de 550 places qui ne pourra pas accueillir tout le monde estime le maire de Colombelles, Marc Pottier. D'ailleurs, son homologue à Mondeville, Hélène Burgat a d'ors et déjà pris les devants. Ce qui fait réagir Marc Pottier :

Quand j'entends qu'une convention doit être passée entre la ville de Mondeville et le Conseil départemental pour garantir aux enfants de la commune qu'ils seront scolarisés dans le futur établissement sur les 10 années à venir, (je me dis que) c'est tout à fait légitime que les élus de Mondeville défendent leurs intérêts, mais cela ne peut pas avoir pour conséquence pour les enfants de Colombelles de ne pas être scolarisés dans ce futur établissement. Les Colombellois ne peuvent pas être la variable d'ajustement d'un système. C'est inacceptable.



La banderole accrochée au fronton de la mairie © Radio France - Philippe Thomas

Pour l'élu, soutenu par l'association de parents d'élèves et l'association citoyenne "pour le maintien du collège à Colombelles" pas question d'accepter la fermeture. **Une manifestation doit se tenir lundi 5 février à 9h30 devant l'Abbaye aux Dames à Caen** où aura lieu exceptionnellement l'assemblée plénière du Conseil départemental dont le siège est en travaux. Rémy Rouault, professeur émérite de géographie à l'Université de Caen a étudié la question de la fermeture. Pour lui, ce serait "un cas unique en

France" :

J'ai regardé l'ensemble des fermetures et des ouvertures en France depuis une quinzaine d'années d'après les statistiques du Ministère. Colombelles est un cas complètement étrange. Les critères démographiques ne justifient pas la fermeture, que ce soient les effectifs actuels ou à venir car nous sommes vraiment dans une zone de croissance importante. Pédagogiquement, il n'y a pas de raisons de supprimer ce réseau d'éducation prioritaire. On dispersera les élèves dans d'autres collèges qui ne bénéficieront pas du même soutien. Surtout, il y a toutes les aides qui sont apportées par l'école élémentaire qui vont disparaître pour la population de Colombelles.

Par le passé, **le président du département Jean-Léonce Dupont avait eu l'occasion de se prononcer sur la fermeture du collège de Colombelles, mais aussi celui de Port-en-Bessin**, à la rentrée prochaine :

Nous avons de l'ordre de 300 à 400 élèves de moins dans le département à chaque rentrée. Nous avons 60 collèges publics et 5300 places libres, soit l'équivalent de 11 collèges et on voudrait que rien n'évolue. La politique du département est de maintenir un haut niveau d'investissement dans les collèges, mais naturellement de regrouper un certain nombre d'entre eux. A un moment, il faut prendre des décisions.

Fermeture ou pas des collèges de Colombelles et Port-en-Bessin ? C'est maintenant aux conseillers départementaux de trancher en début de semaine prochaine.